

Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique

Sandra BARLET - *GRET*

Rohen d'AIGLEPIERRE - *AFD*

La jeunesse africaine : un état des lieux

- 205 millions de 15-24 ans en 2010 => 437 millions à l'horizon 2050
➔ 16,7% à ce jour de tous les 15-24 ans du monde, et 33,3% estimés en 2050
- En 2012, 20% des enfants en âge d'être scolarisés sont inscrits au pré-primaire, 79% au primaire, et moins de 50% au secondaire.
- En Afrique subsaharienne, il reste encore 29,6 millions d'enfants et 12 millions d'adolescents en dehors de toute structure éducative
- Des résultats d'enquêtes ménages dans 13 pays montrent qu'après 6 années d'études, seuls 66% des 22-44 ans savent lire et écrire.
- En 2012, les filières d'ETFP représentent 6% de l'effectif total du secondaire : offre de filière qualifiée de médiocre, non adaptée aux besoins du marché.
- Les filles sont le plus touchées par cette problématique : la moitié des africaines sont mariées à 20 ans, et près de 80% de femmes de 25 ans ont déjà au moins un enfant à charge.

Le travail, quelle définition ?

- Selon l'OIT, la définition d'un « travail décent », est le principe d'avoir la possibilité d'exercer un « TRAVAIL PRODUCTIF ET CONVENABLEMENT RÉMUNÉRÉ, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour sa famille ».

Mesure de l'emploi FORMEL

- Sources administratives : registres non tenus du à la déficience des agences nationales
- Enquêtes-emploi : échantillons trop infimes, ne reflète pas l'hétérogénéité des situations

Mesure de l'emploi INFORMEL (65%)

Micro-enquêtes basées sur des échantillons non représentatifs

Difficultés :

- multitude des micros entreprises
- de nombreux employés d'entreprises formelles ne sont pas déclarés
- Employés « formels » ayant des activités informelles en complément de salaire

Les limites à l'insertion professionnelle des jeunes africains

- L'environnement rural : notion culturelles et notion de genre
- Exclusion financière limitant l'auto-entreprenariat
- Le manque de compétences socio-émotionnelles

« Si l'instruction est importante, c'est surtout la maîtrise de plusieurs types de compétences et/ou la complémentarité des qualifications qui est déterminante ».

Les forces aujourd'hui ...

- Les NTIC permettant de contrer la difficulté de mobilité des jeunes
- La valorisation de l'apprentissage artisanal et du système dual
- Les programmes de développement employant directement les jeunes comme bénéficiaires actifs

La qualité de l'enseignement...

« L'augmentation de la productivité du travail doit être soutenue par l'amélioration de la qualité de l'enseignement fondamental et une orientation plus forte des politiques de formation vers l'insertion »

- Education de base

- => Accessibilité à un enseignement de qualité limitée: géographique et financier ;
- => Les jeunes en zone rural doivent contribuer aux tâches et à l'économie familiale (surtout pour les jeunes filles) ;
- => Enseignants non formés ;
- => Enseignement dispensé en français ;
- => Etudes supérieures : difficulté d'accès faute d'existence administrative.

- Formation professionnelle

- => Les centres de formation publics dépendent du Ministère : peu de moyens humains, techniques et financiers ;

Le processus d'insertion professionnelle des jeunes

- 4 parcours types se dégagent

=> Les jeunes diplômés en milieu urbain, visant le salariat : *marché limité, temps de chômage long avant le 1^{er} emploi*

=> Les jeunes peu qualifiés (ruraux ou urbains), formés par l'apprentissage chez un micro-entrepreneur (artisans)

=> Des jeunes ruraux non qualifiés, travaillant dans l'exploitation familiale

=> Des jeunes ruraux non qualifiés, contraints à des activités de survie.

- Différents acteurs dans le processus d'insertion des jeunes

=> Ministères sectoriels → *manque de politiques publiques et de prise en compte de l'informel*

=> Services publics à l'emploi → *manque de moyens humains et techniques*

=> Collectivités locales → *manque de liberté d'actions lié à la non décentralisation*

=> Familles et réseaux → *l'apprentissage doit être valorisé et l'auto-entreprenariat facilité et reconnu*

=> Structures locales d'accompagnement → *manque de moyens d'actions et de professionnels de l'orientation qui doivent être formés, et présence uniquement en milieu urbain*

L'apprentissage, un dispositif à valoriser

« Il apparaît nécessaire de reconnaître le potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée du secteur informel et du monde rural tout comme de favoriser l'accès à l'emploi dans le secteur agricole, et dans les entreprises individuelles »

75 à 90 % des jeunes sont accueillis par des micro- et petits entrepreneurs : 90 % au Bénin, 86 % au Ghana, 80 % au Kenya, 87 % au Zimbabwe.

« Il est très fréquent de constater qu'un patron ayant été formé en qualité d'apprenti recourt par la suite également à cette pratique en embauchant à son tour ».

➔ Nécessité d'aide à la mobilisation de capital pour un jeune entrepreneur.

➔ Nécessité de renforcer les techniques agricoles, afin que ce secteur représentant 60% de l'emploi de la population active, devienne un secteur porteur et créateurs d'emplois formels.

Les dispositifs pour faciliter l'insertion des jeunes

Le développement économique et la création d'emploi

Le développement des compétences

La conception et le pilotage des programmes et dispositifs d'appui à
l'insertion des jeunes

Le développement économique et la création d'emploi

- Valoriser les microentreprises qui produisent 70% du PIB d'un pays
- Promotion de l'entrepreneuriat même dans le secteur informel : formation pratique, aide à l'acquisition du capital de départ
- Intervenir dans les zones rurales et auprès des travailleurs informels et traditionnels (agriculture)
- Favoriser l'environnement des affaires, notamment secteur agricole et de l'agro industrie :
 - => mettre en place une politique fiscale avec imposition sur bénéfice réel
 - => développer les techniques agricoles

Le développement des compétences

- Investir dans la formation des enseignants notamment sur l'éducation de base et développer des évaluations régulières
- Développer les échanges d'expériences entre établissements
- Développer les partenariats publics-privés pour encourager le privé à scolariser aussi les plus exclus
- Renforcement des compétences comportementales et socio-émotionnelles
- Réorienter les métiers de l'ETFP en adéquation avec les besoins du marché
- Favoriser et reconnaître l'apprentissage informel
- Professionnaliser les compétences locales : conseillers d'orientations, pouvoirs publics locaux comme animateurs des plans locaux d'insertion.

La conception et le pilotage d'insertion professionnelle

- Création de comité de pilotage et des cadres de concertations au niveau local et national, pour la création de politiques locales d'insertion
- Associer les jeunes à ces cadres de concertations locaux et nationaux, ainsi qu'aux projets de développement en tant que bénéficiaire participatif.
- Nécessité de responsabiliser les collectivités locales à travers une collaboration multi acteurs : entreprises, structures de formation, familles, société civile, pour une réponse adaptée aux besoins du marché.